



À vos côtés, contre toutes
LES DISCRIMINATIONS

Comment **repérer**
une situation de discrimination ?

Que dit **le Droit** ?

Comment **agir** face à
une situation de discrimination ?

Comment **prévenir** les discriminations ?





[DISCRIMINATION]

DE QUOI PARLE-T-ON ?

25 critères
de discrimination
interdits par la loi



- Sexe
- Âge
- Nationalité
- Religion
- Origine
- Lieu de résidence
- Patronyme
- Orientation sexuelle
- Identité de genre
- Situation de famille
- Mœurs
- Grossesse
- Apparence physique
- Perte d'autonomie
- État de santé
- Handicap
- Opinions politiques
- Opinions philosophiques
- Activités syndicales
- Appartenance à une ethnie, à une prétendue race
- ...

Agressions physiques, sexuelles, injures, menaces, violences, propos injurieux, diffamatoires, provocation à la discrimination ou à la violence...

Les exemples abondent !



Édité par le **Centre LGBT+ Sud Aquitaine**

Pour QUI ?



Pour toute **association, structure, établissement**, qui défend des valeurs et agit concrètement contre les discriminations, pour le vivre ensemble.



Pour toute **personne**, qui peut aujourd'hui, demain, rencontrer ou être confrontée à des discriminations, aux LGBT+phobies.

Parce qu'une discrimination peut :

- déstabiliser
- amener chacun à douter de soi-même
- avoir des conséquences désastreuses

il est essentiel de ne pas rester seul !

Au sommaire

TOUTES LES DISCRIMINATIONS

La lutte contre toutes les discriminations est inscrite dans la charte du **Centre LGBT+ Sud Aquitaine**, comme le refus du sexisme, l'ouverture à toutes et tous, le respect des personnes, la confidentialité, la solidarité, le non prosélytisme et la laïcité.

UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Le **Centre LGBT+ Sud Aquitaine** travaille en réseau avec de nombreuses associations et structures qui défendent les mêmes valeurs et agissent aussi contre les discriminations, pour le vivre ensemble.



UN ZOOM SUR LES QUESTIONS LGBT+

Notre société est traversée par la persistance des LGBT+phobies et des stéréotypes de genre. Dans ce contexte il peut être difficile de dénoncer les faits.

Le **Centre LGBT+ Sud Aquitaine** propose accueil, écoute, premières informations et orientation.



Vous êtes victime
d'acte discriminatoire

dans le cadre scolaire ?



Élève, vous pouvez en parler :

- en priorité à des personnes au sein de l'établissement scolaire : professeur principal, assistant-e social-e, CPE, infirmière, chef d'établissement, chef de stage.
- à des personnes extérieures à l'établissement : médiateur académique, association de lutte contre les discriminations, *Défenseur des Droits*.



Parent, votre enfant est victime d'un acte discriminatoire :

vous pouvez signaler les faits : au professeur principal, au chef d'établissement, au médiateur académique (ce.secretariat-mediateur@ac-bordeaux.fr), aux associations de parents d'élèves et/ou de lutte contre les discriminations.



Personnel de l'Education Nationale, vous pouvez en parler :

au chef d'établissement, aux services de l'inspection académique, au médiateur académique, aux associations de lutte contre les discriminations, aux organisations syndicales, au *Défenseur des Droits*.

Contact Centre LGBT+ Sud Aquitaine
et coordonnées Partenaires : Cf - p 22 /25.



LGBT+PHOBIES dans le cadre scolaire

Les faits de harcèlement en milieu scolaire sont fréquents.
Pour en parler il existe une application et un numéro vert :

« **NON AU HARCÈLEMENT** » **3018**

Gratuit - anonyme - confidentiel - 7j/7 - de 9 h à 23 h

Difficile de ne pas être conforme à la norme à un âge où l'on se découvre ou s'interroge sur son orientation affective ou son identité de genre.

Les conséquences sont parfois dramatiques :

- déscolarisations
- conduites à risques
- passages à l'acte
- tentatives de suicide...

Le **Centre LGBT+ Sud Aquitaine** propose

- **Un accueil et une écoute** pour les jeunes
- **Un accueil et une écoute** pour les parents
- **Des interventions de prévention,**
en collèges et lycées.



Demande d'**Interventions en Milieu Scolaire** :
ims.lesbascos@gmail.com

Vous êtes victime d'acte discriminatoire dans le cadre professionnel ?

«Aucune personne ne peut être écartée d'une procédure de recrutement ou de l'accès à un stage ou à formation en entreprise, aucun salarié ne peut être sanctionné, licencié ou faire l'objet d'une mesure discriminatoire directe ou indirecte (rémunération, reclassement, promotion professionnelle, mutation, renouvellement de contrat...).»

(article L 1132-1 du Code du travail)



*«Aucun salarié ne doit subir les agissements répétés de **harcèlement moral** qui ont pour objet ou effet une dégradation de ses conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel.»*

(article 1152-1 du Code du Travail)

*«L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la **sécurité** et protéger la **santé physique et mentale** des travailleurs.se.s au travers d'actions de prévention des risques professionnels, d'information et de formation.»*

(article L 4121-1 du Code du Travail)

Vous pouvez vous adresser aux syndicats, délégués du personnel, à l'inspection du travail, au Conseil des Prud'hommes, à une association de lutte contre les discriminations.



LGBT+PHOBIES en milieu professionnel

Au travail, les situations de harcèlement sont parfois difficilement identifiables.

- Une dynamique de groupe peut s'installer, les personnes qui agressent pouvant bénéficier d'une certaine **impunité** dans l'entreprise.
- Une direction, qui a connaissance des faits, peut **ignorer sa responsabilité légale**.
- Des victimes **isolées**, contraintes de travailler auprès des personnes qui les ont agressées, préfèrent **démissionner plutôt que de dénoncer les faits**.

Le **Centre LGBT+ Sud Aquitaine** propose

- **Ecoute, soutien, information et orientation**
- **Des actions de sensibilisation** en milieu professionnel, auprès de syndicats, de structures représentatives du personnel. Notamment dans les domaines de la santé (ehpad, structure d'insertion sociale...).



Demande d'**Interventions
en Milieu Professionnel** :
ims.lesbascos@gmail.com

Lutter contre le SEXISME



L'égalité réelle entre les femmes et les hommes progresse...

- **Harcèlement sexuel** : puni de **2 ans d'emprisonnement** et de **30.000 € d'amende** (3 ans d'emprisonnement et 45.000 € d'amende pour les personnes vulnérables).

Toute personne salariée (privé ou public) peut être **licenciée** si elle est responsable de harcèlement sexuel.

- **Violences sexuelles** : **une femme sur 7** déclare avoir été **agressée sexuellement** au cours de sa vie. Seules **15 %** des femmes victimes de **violences physiques ou sexuelles** au sein de leur couple osent porter plainte.

**Une femme meurt tous les 3 jours
sous les coups de son compagnon !**

**Un numéro pour les Femmes
victimes de violences ou témoins**

39 19

24h/24h - 7j/7j (numéro gratuit et anonyme)

- **Discrimination au travail** : bien qu'inscrite dans la loi, l'égalité réelle entre les femmes et les hommes reste encore loin d'une réalité effective. Le revenu des femmes est en moyenne **inférieur de 24 % à celui des hommes**.

- **Les retraites** des femmes sont de **41 % inférieures à celles des hommes**. (28 % en cas de pension de réversion).



FEMMES LESBIENNES... work in progress

- **268 cas lesbophobes** dénombrés en 2023, soit **11 %** de l'ensemble des cas de LGBTIphobies rapportés à *SOS homophobie*. La famille et l'entourage proche et les lieux publics se révèlent être les environnements propices à **la violence lesbophobe**, par la manifestation de rejet, insultes, menaces. Ces agissements **impactent la santé mentale** de 15 % des victimes, se trouvant dans un **état de mal-être**.
- **2021** : loi permettant l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de femmes. Une nouvelle étape sur le long chemin de l'émancipation des femmes.

Rapport SOS Homophobie 2024

Le **Centre LGBT+ Sud Aquitaine** propose

- **De nombreuses actions en partenariat :**
 - pour l'égalité réelle et contre les discriminations sexistes
 - contre les violences sexistes et les phénomènes de harcèlement.

Contact *Centre LGBT+ Sud Aquitaine*
et coordonnées Partenaires : Cf - p 22 /25.

Accepter toutes

les IDENTITÉS DE GENRE

- **La transidentité peut concerner toute personne.**

Des femmes transgenres, des hommes transgenres, des personnes non binaires.

- **Etre trans, c'est se sentir différent.**

Cette réalité peut s'affirmer à tout âge et peut générer un conflit intérieur, la personne peut ressentir des difficultés à trouver sa place dans une société globalement ignorante de la transidentité.

- **Ce n'est pas une maladie, ni un choix.**

C'est une identité que l'on porte en soi. Vivre cette identité, c'est se donner le **droit d'être heureux.se en étant soi-même.**

- **Être reconnues et en accord avec soi-même.**

Les personnes trans peuvent procéder à des changements dans leur vie (transition sociale, administrative) et/ou suivre des traitements médicaux (transition médicale).

- **Transphobie intériorisée.**

L'éducation, les normes et les stéréotypes de genre inculqués depuis la naissance conditionnent les individus et génèrent ce type de sentiment chez les personnes concernées.

Celle-ci peut s'exprimer par un **sentiment de honte, de dégoût de soi**. Elle peut se manifester soit par un refoulement de sa propre transidentité, soit par une prise de conscience tardive, accompagnée ou non d'un *coming out*.





TRANSPHOBIES une lutte encore longue

- **500 cas de transphobie** ont été rapportés en 2023 à SOS *homophobie*. Ils émanent principalement de jeunes victimes. Si le rejet reste la manifestation la plus courante, il ne doit pas éclipser les insultes, discriminations, harcèlement, menaces et agressions physiques.
- 25% des cas de transphobie ont lieu sur Internet.
- **Une personne sur 10 est victime de transphobie** dans le milieu familial ou l'entourage proche. Les femmes trans sont les plus touchées.
- Beaucoup d'agressions résultent des stéréotypes de genre. En début de transition **les femmes trans sont les plus vulnérables** et elles restent les principales cibles des actes de transphobie.
- La transphobie frappe aussi à **l'intérieur de la communauté LGBT+**.

Rapport SOS Homophobie 2024

Le **Centre LGBT+ Sud Aquitaine** propose

- **Groupe de parole et d'échange** pour personnes Trans ou en questionnement.
- **Groupe de parole et d'échange** pour parents de personnes Trans ou en questionnement.

Contact Centre LGBT+ Sud Aquitaine
et coordonnées Partenaires : Cf - p 22 /25.

HANDICAP



Depuis la loi du 11 février 2005,
le handicap a été redéfini comme :

« toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

*«Toute personne handicapée a droit à la **compensation** des conséquences de son handicap quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie»*

(art L 114 du Code de l'Action Sociale et des Familles)

- **Accès aux droits fondamentaux.** La loi vise à les garantir à toutes et tous, ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté.
- **Bien vieillir et autonomie.** En 2024, une nouvelle loi, contient un volet sur l'**habitat inclusif** (mode de vie partagé librement choisi par des personnes âgées ou handicapées).
- **Un immense travail est à réaliser.** Pour lutter contre les discriminations, pour la compensation du handicap, l'accessibilité, l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation d'handicap.

Un guichet unique pour vous aider : la **MDPH**
(Maison Départementale des Personnes Handicapées)



LGBT+ & HANDICAP un défi quotidien

Les témoignages reçus et les conclusions d'enquêtes, telle celle sur le thème **Handicap et homosexualité: double tabou, double discrimination?** révèle que :

« la double appartenance à une minorité induit une double exclusion chez les personnes handicapées et homosexuelles : le handicap les isole des personnes LGBT+ tandis que la révélation de leur orientation sexuelle les éloigne des autres handicapé-e-s. »

Le **Centre LGBT+ Sud Aquitaine** propose

- **Identifier les activités accessibles** proposées par le *Centre LGBT+*
- **Faciliter l'inclusion** aux événements organisés par le *Centre LGBT+* (Prides, Fêtes de Bayonne, Soirées...).



Contact *Centre LGBT+ Sud Aquitaine*
et coordonnées Partenaires : Cf - p 22 /25.

L'ÂGE !

Une discrimination particulière



L'exclusion concerne aussi nos aîné.e.s.

Où va-t-on vieillir ? Dans quelles conditions ?

- **Vieillir dans la dignité** : une des préoccupations dans notre pays où près d'une personne sur 5 est âgé de 65 ans ou plus.

- **Améliorer l'effectivité des droits des personnes âgées** : déjà l'objet d'un avis de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme en 2013 qui invitait, à « *veiller de façon spécifique aux droits et libertés des personnes en EHPAD, notamment le consentement libre et éclairé des personnes à l'entrée en EHPAD, la liberté d'aller et venir, le respect de la vie privée et de la vie familiale en EHPAD* ».

- **La loi du 2 janvier 2002** impose dans tout établissement ou service **une charte des droits et libertés de la personne accueillie** intégrant le respect de la dignité et de la vie privée, le droit à un **accompagnement individualisé**, la **confidentialité**, une information sur les **droits fondamentaux**, la participation directe des personnes au projet d'accueil et d'accompagnement avec un conseil de la vie sociale.

- **La loi d'adaptation de la société au vieillissement** de 2015 ouvre la voie à une diversité de formules d'habitat collectif (art 10,14,15,91), renforce les droits des résidents (art 24,27), crée une obligation de signaler les cas de maltraitance (art 30), soutient les aidants (art 51 à 53), instaure des *Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie* pour associer les aîné.e.s aux décisions qui les concernent (art 79).



ÂGISME & QUESTIONS LGBT+ être soi à tout âge

Vieillesse des personnes LGBT+ ou vivant avec le VIH c'est :

- une peur de **l'isolement**, à l'âge de la « retraite »
- la difficulté que soit reconnue la « **famille de choix** »
- **le refus de retourner au placard** lors de cette étape de leur vie
- l'envie de réfléchir ensemble à **d'autres formules d'habitat** regroupé, ouvertes à toutes et tous, loin de l'entre soi.

Effets de la réforme des retraites

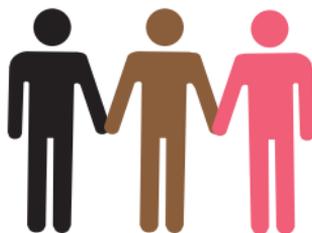
Cette réforme qui oblige à travailler plus longtemps et plus tardivement, a des conséquences spécifiques pour les LGBT+. Travailler plus longtemps et tardivement dégrade les conditions de santé ou oblige à partir avant d'avoir toutes les annuités, et donc à réduire les pensions. Face à ces régressions, il n'y a pas les mêmes possibilités de se reposer sur le cadre familial.

Le **Centre LGBT+ Sud Aquitaine** propose

- **D'associer les personnes concernées** aux actions et projets intergénérationnels.
- **Un travail de partenariat** avec l'association *Audacieuses & Audacieux*.

Contact Centre LGBT+ Sud Aquitaine
et coordonnées Partenaires : Cf - p 22 /25.

Lutter contre
LE RACISME



Le refus du racisme est lui aussi indissociable d'une lutte contre toutes les discriminations. De nombreux textes juridiques viennent le rappeler.

«Toute discrimination fondée sur l'appartenance ou la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion est interdite.»

(loi du 13 juillet 1990)

• **Provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence raciste.**

- si elle est publique, son auteur est passible d'une peine pouvant aller jusqu'à **un an d'emprisonnement et 45 000 € d'amende.**
- si elle n'est pas publique, son auteur est passible de **1 500 € d'amende maximum**

(art. R.625-7 du code pénal)

Contact Centre LGBT+ Sud Aquitaine
et coordonnées Partenaires : Cf - p 22 /25.



DES MIGRANT.E.S LGBT+ en danger !

- **Double peine pour les demandeurs d'asile LGBT+**

En France, ils peuvent obtenir une protection s'ils risquent, dans leur pays, des persécutions du fait de leur orientation sexuelle. Mais, le plus souvent, le parcours est semé d'embûches.

Dans une société où les LGBT+phobies sont toujours d'actualité, au-delà du combat administratif, les personnes demandeuses d'asile ne rencontrent pas toujours la tolérance et le respect qu'ils sont venus chercher. **Croire qu'en quittant leur pays, ces demandeurs d'asile échapperont pour de bon à l'homophobie relève de l'utopie.**

- En France, la plupart de ces personnes sont **obligées de vivre à l'écart** de leur communauté ou, si elles veulent y rester, doivent continuer à **cacher leur orientation affective**.

- Aujourd'hui, les personnes LGBT+ risquent **la peine de mort** dans 12 pays du monde. Les relations homosexuelles sont **toujours illégales** dans près de 70 pays.

Le **Centre LGBT+ Sud Aquitaine** propose

- **Un accueil, une écoute et une orientation** par des bénévoles formés par l'ARDHIS (Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et trans à l'immigration et au séjour).
- **Des partenariats pour lutter** contre l'isolement.
- **Des partenariats pour accompagner** dans : la sphère administrative, humaine, sociale.



Que faire face à une situation de LGBT+phobie ?

- **Porter plainte en commissariat, ou gendarmerie, ou par une lettre au Procureur de la République.**

Le recours à un avocat peut s'avérer nécessaire.

- **Si nécessité, faire établir par un médecin un certificat médical mentionnant les jours d'Interruption Temporaire de Travail.**

La peine est supérieure si l'arrêt est supérieur à 8 jours d'ITT.

- **Trouver des témoins.**

Le formulaire **Cerfa n°11527*02** devant être utilisé.

- **L'aide juridictionnelle.**

Elle peut être accordée sous condition de ressources.

Si le crime ou délit a un caractère homophobe, sexiste, raciste, il faut insister pour que cette qualification soit prise en compte lors de la plainte.

«Les peines encourues pour un crime ou un délit sont aggravées lorsque l'infraction est commise à raison de l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée de la victime à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, de l'orientation sexuelle ou du sexe de la victime»

(article 132-76 et 77 du code pénal)



«**VICTIME DE LGBT+PHOBIES
nous pouvons t'accompagner !**»

Le centre LGBT+ Sud Aquitaine et ses antennes :

- les *Bascos* (Pays Basque)
- *Arcolan* (Béarn)
- *Nos couleurs* (Landes)

ont conclu des **partenariats inédits**

avec les *Procureurs de la République*

de Bayonne, de Pau, de Dax et de Mont-de-marsan.

Sur chaque territoire, l'association a signé un protocole relatif **au signalement et au traitement des infractions de violences, de haine et de discriminations anti LGBT+.**

Grâce à cela nous pouvons :

- **accompagner les victimes** de discriminations LGBT+phobes au commissariat ou à la gendarmerie pour déposer plainte.
- **recueillir les plaintes** pour une transmission directe au procureur.



En action sur 3 territoires !

lesbascos.org   

PAYS BASQUE

ESPACE ASSOCIATIF TXALAPARTA

10 rue Jacques Laffitte 64100 BAYONNE

Du lundi au vendredi : 14 h / 18 h

Le vendredi soir : 18 h / 21 h



CONTACTS

- **05 59 20 04 01** (Txalaparta- Les Bascos)
lesbascos@gmail.com
- **07 83 02 18 27** (Pôle solidarité)
solidarite.lesbascos@gmail.com
- **transidentites.lesbascos@gmail.com** (Transidentité)

PERMANENCE D'ACCUEIL

• **BAYONNE**

Txalaparta 10 rue Jacques Laffitte

Du lundi au vendredi - 14 h / 18 h (avec ou sans RDV)

• **BIARRITZ**

CCAS - Square d'Ixelles

Sur Rendez-vous : 07 83 02 18 27

LANDES



CONTACTS

- **07 85 30 64 15** ou **09 88 53 87 68**
noscouleurs40@gmail.com

PERMANENCE D'ACCUEIL (avec ou sans RDV)

- **MONT-DE-MARSAN**

Centre LGBT+ LANDES - *3 rue Maréchal Bosquet*
Mercredi et vendredi - 14 h / 18 h 30

- **SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE**

CCAS - *2 allée des Magnolias (bureau 11)*
1^{er} mercredi de chaque mois - 14 h 30 / 17 h

- **LABRIT**

Ancien café du centre - *51 chemin des Plantons*
3^{ème} mercredi de chaque mois - 15 h / 17 h

BÉARN



CONTACTS

- **06 34 38 25 03**
asso.arcolan@gmail.com

PERMANENCE D'ACCUEIL (avec ou sans RDV)

- **PAU**

Villa Piot - 46 boulevard Alsace Lorraine
2^{ème} jeudi de chaque mois - 18 h 30 / 20 h

- **PAU /ORTHEZ /OLORON**

Une autre permanence régulière mais itinérante :
dates et lieux sur **lesbascos.org** et   d'Arcolan.

Contacts utiles



Le Défenseur des Droits

Il peut être saisi gratuitement en cas de discrimination, en matière d'accès à l'emploi, au logement, aux biens et services, aux soins et aux services sociaux, d'éducation et formation :

- En rencontrant un de ses délégués
 - PAU à la Préfecture 05 59 98 24 90,
 - BAYONNE à la Sous-préfecture 05 40 17 27 79
 - LANDES www.cdad-landes.justice.fr
- En adressant la réclamation au Défenseur des droits :
 - en ligne sur www.defenseurdesdroits.fr
 - par téléphone 09 69 39 00 00
 - par courrier : Défenseur des droits,

Libre réponse 71120, 75342 Paris CEDEX 07

Vous devez joindre à votre courrier une copie de toutes les pièces en votre possession permettant de comprendre la situation (procès-verbaux, dépôts de plainte, certificats médicaux...) et vos coordonnées.

ADAVEM JP 40

- MONT-DE-MARSAN - 15 avenue Henri Farbos
 - DAX - 6 rues des Prairies
- 05 58 06 02 02 / adavem40.fr

ACJPB (Association Citoyenneté Justice Pays Basque) 05 59 59 45 93

RAVAD

(Réseau d'Assistance aux Victimes d'Agressions et de Discriminations)
Avocats, associations et professionnels qui assistent des victimes de délits, crimes ou discriminations en raison de l'orientation sexuelle.

URGENCE : 06 17 55 17 55 / urgence@ravad.org / ravad.org

Maison Départementale des Personnes Handicapées

- PAU - rue Pierre Bonnard - 05 59 27 50 50
- ANGLET - 2 Avenue Belle Marion - 05 59 27 50 50
- MONT-DE-MARSAN 836 av.Eloi Ducom - 05 58 51 53 73

Le Planning Familial

- PAU - 1 rue lapouble - 06 89 66 77 75
- BAYONNE - 47 rue Maubec - 09 83 86 73 06
- MT-DE-MARSAN - 39 rue Martin Luther King - 06 18 26 84 50

Le CIDFF

(Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

- BAYONNE - 4 rue Hélène Feuillet - 06 37 95 78 22
- MT-DE-MARSAN - 181 Rue Renée Darriet - 05 58 46 41 43

La Cimade

- PAU - 09 72 55 94 83
- BAYONNE - 06 25 68 08 72
- HENDAYE - 05 59 20 86 73
- LANDES - 07 57 40 77 31

Etorkinekin -Diakité

Accueil et accompagnement d'exilés en demande d'aide. Basée à Bayonne elle agit sur les secteurs de Biarritz, Anglet, Bayonne, et Boucau. La fédération regroupe des associations de Mauléon à Hendaye qui accompagnent des migrant-e-s installé-e-s sur notre territoire et l'association Diakité qui aide les migrant-e-s en transit sur Bayonne.

06 70 30 59 47 / contact@etorkinekin.eus

Qu'est ce que le Centre LGBT+ Sud Aquitaine ?

- **Une forte ambition sociale** - un **accueil, une écoute, une première évaluation** avec des informations, des orientations : lors de permanences sociales (assurées par des adhérents formés), par téléphone, par email.

Le Centre ne se substitue pas aux services sociaux. Il agit dans le cadre du « droit commun » et s'inscrit dans un travail en réseau.

- **Une éthique** - Nous travaillons dans le **respect des personnes**, que nous souhaitons actrices face à leur situation. Respect de la **confidentialité**, ouverture à toutes et tous, **non jugement**, respect de chacune et chacun, refus de l'ensemble des discriminations, solidarité, non prosélytisme et laïcité.

- **Des engagements militants** pour **l'égalité des droits** et le vivre ensemble.

- **Un travail en partenariat** - Notre objectif est de sensibiliser tous les acteurs du réseau à la lutte contre les LGBT+phobies et l'ensemble des discriminations, au travers de rencontres. **Professionnel.le.s, associations, n'hésitez pas à nous contacter !**

- **Une grande diversité d'activités** - Sportives, conviviales, culturelles, festives, sociales, militantes et de prévention en faveur des LGBT+ et leurs ami-e-s en Sud Aquitaine pour **lutter contre l'isolement.**

- **Des interventions de prévention**

Le Centre LGBT+ Sud Aquitaine, qui bénéficie de l'Agrément de l'Education Nationale, intervient en milieu scolaire pour prévenir et mobiliser les jeunes face aux discriminations et aux LGBT+phobies. Nous intervenons également en milieu professionnel.



Demande d'**Interventions**
ims.lesbascos@gmail.com





Avec le soutien, notamment, au jour de l'impression, de :

